



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Vendée"



FONDS DE SOLIDARITÉ



Données au 27/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 13 622 542 424 euros

Nombre d'aides : 6 688 121

Nombre d'entreprises : 1 930 100

Niveau Régional : Pays de la Loire

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 562 010 987 euros

Nombre d'aides : 273 767

Nombre d'entreprises : 86 905

Niveau Départemental : Vendée

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 106 164 706 euros

Nombre d'aides: 50 956

Nombre d'entreprises : 16 541



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PHI ANC

Données au 15/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 130 763 353 709 euros

Nombre de prêts : 642 694

Niveau Régional : Pays de la Loire





Montant total: 5 148 144 160 euros

Nombre de prêts : 27 332

Niveau Départemental : Vendée

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 1 232 240 265 euros

Nombre de prêts : 5 564



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 21/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 326 532 114 euros

Nombre de reports : 110 219

Niveau Régional : Pays de la Loire



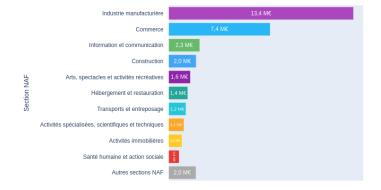


Montant total: 130 592 268 euros

Nombre de reports : 4 799

Niveau Départemental : Vendée

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 34 032 020 euros

Nombre de reports : 1 177



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Pays de la Loire





Montant total: 64 689 102 euros

Nombre d'aides: 71 801

Niveau Départemental : Vendée

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 14 140 468 euros

Nombre d'aides: 15 322



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 08/12/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Pays de la Loire

